

En décembre 2022, les prix à la consommation augmentent de 5,9 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS PROVISOIRES (IPC) - DÉCEMBRE 2022

Informations Rapides · 4 janvier 2023 · n° 1

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 13 janvier 2023. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Pour en savoir plus ».

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 5,9 % en décembre 2022, après +6,2 % le mois précédent. Cette baisse de l'inflation serait due au ralentissement des prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des services. Les prix de l'alimentation augmenteraient sur un an au même rythme qu'en novembre et ceux des produits manufacturés accéléreraient.

Sur un mois, les prix à la consommation reculeraient de 0,1 % en décembre 2022, après +0,3 % en novembre. Les prix de l'énergie se replieraient du fait de la baisse des prix des produits pétroliers. Les prix des produits manufacturés ralentiraient et ceux de l'alimentation augmenteraient au même rythme que le mois précédent. Les prix des services accéléreraient, notamment ceux des services de transport.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 6,7 % en décembre 2022, après +7,1 % en novembre. Sur un mois, il reculerait de 0,1 %, après +0,4 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2022	décembre 2021	novembre 2022	décembre 2022 (p)
Ensemble IPC*	10000	2,8	6,2	5,9
Alimentation	1649	1,4	12,1	12,1
- Produits frais	249	3,3	12,7	9,3
- Autre alimentation	1400	1,0	12,0	12,6
Tabac	215	0,0	0,3	0,3
Énergie	886	18,5	18,4	15,1
Produits manufacturés	2444	1,2	4,4	4,6
Services	4806	1,8	3,0	2,9
Ensemble IPCH**	10000	3,4	7,1	6,7

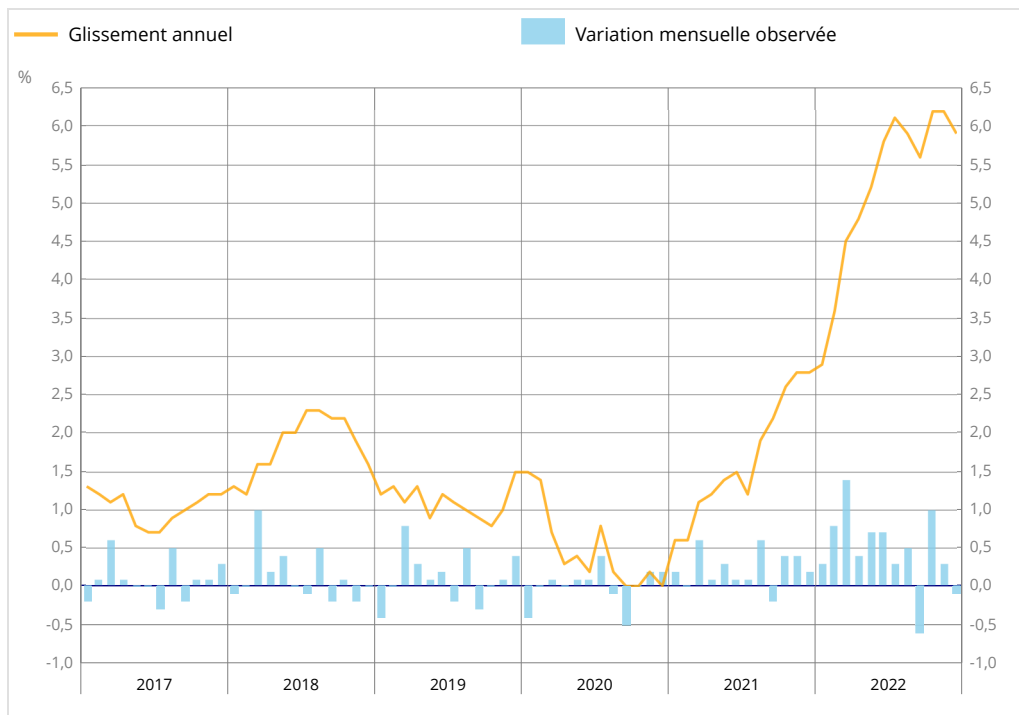
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee – indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France hors Mayotte. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs : le 13 janvier 2023, à 8h45.

Prochaine parution : le 31 janvier 2023, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475